



# LA GESTION DES INONDATIONS

# BILAN DE LA GESTION DES INONDATIONS SUR LE TERRITOIRE

En octobre, la communauté d'agglomération a subi deux épisodes pluvieux successifs d'une intensité inhabituelle, entraînant des inondations importantes dans plus de la moitié des communes de son territoire. Dans le cadre de ses compétences en gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations et en assainissement, Rambouillet Territoires a activé une cellule de crise réunissant des acteurs clefs et coordonnant les interventions.

### Contexte

n premier épisode pluvieux, survenu les 9, 10 et 11 octobre, a été marqué par une pluie continue totalisant en trois jours 75,2 mm, soit l'équivalent de près de la moitié des précipitations d'un automne habituel (172,2 mm en moyenne). Ce volume important a provoqué un pic de crue supérieur à celui de 2016 pour les rivières de l'Orge, de la Rémarde et de la Drouette. Un deuxième épisode, entre le 16 et le 18 octobre, a cumulé 54,1 mm de pluie orageuse provoquant à nouveau un pic de crue supérieur à celui de 2016 pour la Rémarde.

Cette pluviométrie exceptionnellement abondante a dépassé les moyennes saisonnières habituelles. Ces conditions ont été aggravées par des sols déjà saturés, un manque de couvert végétal sur les champs et l'obstruction partielle des avaloirs par les feuilles mortes, provoquant des inondations à Ablis, Auffargis, Boinville-le-Gaillard, Bullion, La Celleles-Bordes, Cernay-la-Ville, Émancé, Les Essarts-le-Roi, Gazeran, Hermeray, Longvilliers, Orcemont, Orphin, Le Perray-en-Yvelines, Ponthévrard, Prunay-en-Yvelines, Raizeux, Rambouillet, Rochefort-en-Yvelines, Saint-Hilarion, Saint-Martin-de-Bréthencourt, Sainte-Mesme, Sonchamp et Vieille-Église-en-Yvelines...

# **Compétences de Rambouillet Territoires**

Pour faire face aux risques d'inondations, la communauté d'agglomération dispose de compétences spécifiques qui s'inscrivent dans le cadre réglementaire de la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et de l'assainissement. Ces compétences lui ont été transférées par ses communes membres.

Dans le cadre de la GEMAPI, Rambouillet Territoires est chargée de veiller au bon écoulement des cours d'eau. Les équipes de la communauté d'agglomération procèdent à des inspections hebdomadaires des rivières pour s'assurer de l'absence d'embâcles (tas de débris) et assurer un suivi. Elles vérifient les vannes situées sur le domaine public. Les prévisions météorologiques sont également suivies de près pour anticiper les risques d'inondations. En cas de crue des cours d'eau, les équipes

interviennent pour minimiser les impacts des débordements. Les responsabilités sont partagées avec les communes qui gèrent les eaux de ruissellement dans leurs rues et les propriétaires riverains qui sont tenus d'entretenir les sections de cours d'eau situées sur leurs terrains.

En matière d'assainissement, la communauté d'agglomération assure l'entretien des réseaux d'eaux usées et des réseaux unitaires qui collectent à la fois les eaux usées et les eaux pluviales. Les réseaux pluviaux et leurs bassins sont gérés par les communes (sauf les ouvrages appartenant à des propriétaires privés comme Carrefour).

La communauté d'agglomération a réalisé un bassin de rétention unitaire dans le quartier de Groussay à Rambouillet, bassin qui a été rempli à 100 % de ses possibilités, préservant ainsi le quartier et les communes situées en aval. Les étangs du Coupe-Gorge, du Gruyer et de la Grenouillère ont pu stocker de l'eau pendant les deux épisodes pluvieux. À la fin de l'épisode météo, les bassins de rétention ont été vidés progressivement; le niveau des étangs est redescendu naturellement.

## Mise en place d'une cellule de crise

Une cellule de crise a été activée réunissant Thomas Gourlan, président de Rambouillet Territoires, Nicolas Ventre sous-préfet, Benoît Petitprez, vice-président délégué « GEMAPI et collecte, traitement et valorisation des ordures ménagères », Thierry Convert, vice-président « Eau et assainissement » ainsi que les services GEMAPI, les directions

Environnement, Eau et assainissement, communication, mobilités et la direction générale. Les réunions de la cellule de crise, lors du premier épisode météo, ont eu lieu dans les locaux de la police municipale de Rambouillet, gracieusement mis à disposition par le maire, Véronique Matillon, que nous tenons à remercier

Divers moyens techniques et logistiques ont été mobilisés:

- Communication interne et coordination: une boucle WhatsApp incluant les élus, les services de Rambouillet Territoires, la gendarmerie, la police municipale, les pompiers et les services techniques de Rambouillet a permis une communication instantanée et un suivi en temps réel des informations essentielles (lieux sensibles, données par commune)
- → Matériel et logistique: la communauté d'agglomération a mobilisé ses véhicules, ses équipements de protection individuelle ainsi que des moyens de communication et de bureautique sur le terrain.

La cellule de crise a joué un rôle central dans la gestion des inondations :

- → Centralisation des informations: toutes les données ont été rassemblées, organisées et partagées en temps réel
- → Coordination des interventions: en lien avec les services de secours, les syndicats de rivières, les

- transports, l'État, la DIRIF (direction des routes d'Île-de-France) et le CMN (centre des monuments nationaux), la cellule de crise a coordonné les actions nécessaires
- → Surveillance et intervention: les ouvrages et les zones sensibles ont été surveillés pour anticiper les besoins d'intervention, des embâcles ont été retirés, etc.

Grâce à la cellule de crise, une communication claire a pu être assurée auprès des habitants. Des messages ont ainsi été publiés régulièrement sur le site Internet de la communauté d'agglomération et ses réseaux sociaux, ainsi que via l'application Illiwap des communes.

De leur côté, les maires, les conseillers municipaux et les services techniques des communes se sont fortement investis sur le terrain.

# Retour d'expérience

Les inondations ont mis en lumière les forces et les pistes de réflexion à mener dans la gestion de crise sur le territoire de la communauté d'agglomération. Un questionnaire a été adressé aux communes pour compléter l'analyse de Rambouillet Territoires et recueillir des retours d'expérience supplémentaires dans une approche collaborative.





La gravité des événements ayant été anticipée, les équipes ont pu assurer une surveillance étroite des cours d'eau, retirer les embâcles potentiellement gênants pour l'écoulement de l'eau et vérifier les vannes situées sur le domaine public.

Des alertes avaient été envoyées aux communes en amont, facilitant la mobilisation sur le terrain et la mise en œuvre des mesures préventives.

La mobilisation des équipes de la communauté d'agglomération a permis d'avoir une vision d'ensemble des inondations tout en assurant la continuité des missions essentielles, notamment du CIAS (centre intercommunal d'action sociale), des services supports et de l'urbanisme.

### Axes de réflexion

Le retour d'expérience a donné lieu à plusieurs pistes pour renforcer l'efficacité de la gestion de crise:

- → Améliorer la rapidité et la coordination en disposant de contacts consolidés avec les communes, partenaires et services de secours, ainsi qu'un référentiel des agents mobilisables
- → Renforcer l'identification des zones sensibles
- Soutenir les communes, par exemple en les encourageant à intensifier l'entretien des fossés et les réseaux pluviaux.



























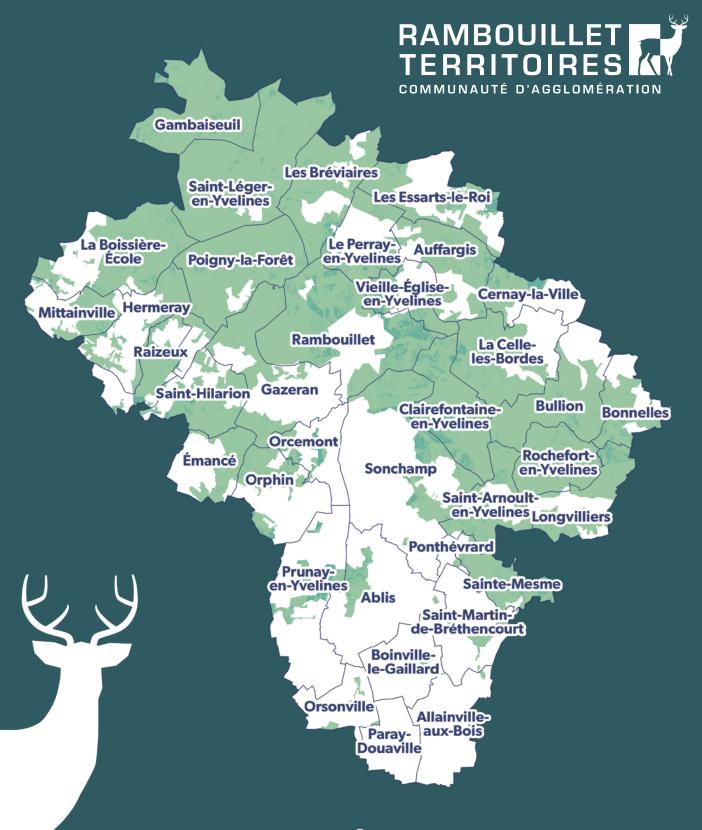








Communaut'e d'agglom'eration Rambouillet Territoires • 22 rue Gustave Eiffel • 78120 Rambouillet • 01 34 57 20 61 • accueil@rt78.fr accueil.



Un avenir commun, une vision paRTagée du territoire